

Courrier

De Gilbert ROUYER, 6, rue J-S Bach, 54460, LIVERDUN

Quelques informations intéressantes sur l'église de Blénod-lès-Toul au XIX^{me} siècle

Monsieur Petitbien, élu maire de Blénod-lès-Toul en août 1860 (voir Etudes Toulaises n°92), écrit dans son compte rendu de gestion ce qui suit :

En 1860, la situation financière de la commune était très tendue. Comme cause de ruine, la commune de Blénod-lès-Toul possède une église monumentale qui perd à la vérité tous les jours de son cachet parce qu'on ne peut pas l'entretenir mais qui, de temps en temps, exige de grandes dépenses. Cette église fut classée au rang des monuments historiques en 1841. Dès qu'on voulut intéresser l'Etat à son entretien, il la déclassa !

En 1847, on fit faire un devis des travaux indispensables; ils s'élevaient à 58 000 francs et, dès qu'on put arriver à la période d'exploitation des quarts en réserve (voir encadré page suivante), on les encaissa au profit exclusif de cette œuvre.

Pendant dix ans, on réclama en vain un secours à l'État : en attendant, les détériorations avaient tellement marché qu'on s'était demandé s'il serait possible de remédier au mal et s'il ne serait pas plus avantageux d'abandonner l'église pour en faire une nouvelle.

À QUART EN RÉSERVE :

La commune de Blénod-lès-Toul possède environ 1000 hectares de bois. Autrefois et jusqu'après la dernière guerre,

-750 ha. (les 3/4) étaient partagés en 30 coupes ordinaires ou coupes affouagères (25 ha en moyenne) exploitées pour les affouagistes et la commune vendait les grumes.

-250 ha. (le 1/4) étaient partagés en 32 coupons (entre 7 et 8 ha.) vendus sur pied à des exploitants forestiers lors des ventes de coupes en septembre. C'est ce qu'on appelait les quarts en réserve. On exploitait donc les mêmes coupes tous les 30 ou 32 ans.

En 1859, lorsqu'on se décida à entreprendre la réparation, la pluie passait à travers la toiture et tombait dans l'église par toutes les fissures survenues dans la voûte. Il s'était formé, au-dessous du clocher, dans le mur latéral en face de ma maison (voir encadré ci-dessous), une lézarde qui, partant de la fondation, atteignait, en haut du mur, une largeur de 25 cm ; elle se prolongeait dans la voûte, sur presque toute la largeur de l'édifice. Chaque fois qu'on mettait les cloches en mouvement, la trépidation détachait quelques pierres ou gravois qui tombaient dans l'église, dont la fréquentation n'était pas sans danger. Toutes les pierres du massif du clocher étaient déplacées et le mur de face surplombait de 40cm. On ne devait plus ajourner la consolidation.

Monsieur Petitbien habitait dans la maison appelée aujourd'hui "la Maison Velten". Il avait fait restaurer la maison de son père et s'y installa au début de 1860. C'était l'ancienne résidence de campagne des évêques de Toul ; elle appartenait à l'évêché. La dite propriété, divisée en plusieurs lots, fut vendue les 3 et 20 avril 1793, lors de la vente des "Biens Nationaux" (Voir Etudes Toulouses, n°56, 1990).

L'administration qui avait précédé la mienne avait mis en adjudication les réparations à la toiture de l'église. On exécutait cette partie du devis. Nous dûmes ensuite boucher les fissures et consolider le massif. Ces gros travaux avaient absorbé 28 000 francs en plus des prévisions.

Les travaux urgents étaient engagés ; les fonds étaient à peu près assurés et, malgré cela, l'édifice était si malade que nous étions très perplexes sur le succès des travaux de réparation : il fallait toute l'assurance de l'architecte pour nous déterminer à continuer l'œuvre de restauration commencée.

Il y a dans cet édifice un défaut de construction qui est une cause permanente de détérioration. Le clocher repose tant sur le mur de face de l'église que sur les deux piliers de la voûte, et bien que la charpente qui soutient les cloches soit isolée du massif, la trépidation causée par la sonnerie des quatre cloches que la tour renferme et le poids même de cette masse, occasionnent un ébranlement qui ne peut manquer d'amener tôt ou tard une catastrophe.

En 1744, une première lézarde s'était produite dans le mur latéral ; on avait dû supprimer la première fenêtre de l'église : le mur de face surplombait déjà de plus de 15 cm. Celle que nous avons fait reboucher, sur le même point, a encore augmenté l'écartement. Il est permis de douter que les barres de fer qui ont été mises en scellement suffiront à garantir le clocher de nouvelles dislocations, mais nous n'avions pas les moyens de construire une église neuve et il fallait se résigner à faire le nécessaire en nous bornant à cela.

En 1883 Monsieur Petitbien écrivait dans son compte-rendu: *On a vu l'état dans lequel se trouvaient l'église et le clocher et les dépenses que nous avons dû y consacrer en 1860-1861 ; on a vu les doutes qui nous restaient sur l'efficacité des réparations, doutes dont je me hâte de reconnaître sinon le mal fondé, du moins l'exagération, puisque depuis vingt ans que ces réparations ont été exécutées, il n'apparaît encore aucune trace de nouvelles fissures, ni dans la voûte de l'église, ni dans le clocher.*

ÉVÈNEMENTS DIVERS AUX XVIII^È ET XIX^È SIÈCLES

- Vers 1740 : destruction des vitraux de la nef par un orage.
- 1734 : grandes réparations du vaisseau de l'église. Lors de ces travaux, eut lieu, le 3 août, la première exhumation du corps de Hugues des Hazards.
- 1744 : suppression de la première fenêtre et remplacement des murs (voir plus haut).
- 1777 : badigeon des murs intérieurs.
- Entre 1780 et 1785 : remise à neuf de la toiture.
- 1827 : installation des nouvelles cloches, la grosse pèse 1503 kg.
- 1859 : début des réparations importantes.
- En 1862 : l'église est reclassée au rang des monuments historiques, mais M. Petitbien n'en parle pas dans son compte-rendu de gestion.
- En 1864 : l'abbé Harrouard fait peindre le tombeau de Hugues des Hazards en polychromie.